

Direction des Actions Culturelles  
Service Médiathèques  
JPB/MA/SA

N°60/2023

**DÉCISION DU MAIRE**

**OBJET:** Signature avec l'illustratrice Madame Delphine Chedru d'une convention de mise à disposition d'une exposition intitulée « Couleurs ! », dans le cadre du Festival « Livre comme l'air » du 14 mars au 8 avril 2023, au sein des médiathèques de Gonesse.

**Le Maire de la Commune de Gonesse,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

**Vu** le code la Commande Publique,

**Vu** la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

**Considérant** que dans le cadre de la littérature Jeunesse « Livre comme l'air » qui aura lieu de mars à avril 2023, la Ville souhaite faire appel à l'illustratrice Madame Delphine Chedru pour exposer ses œuvres au sein des Médiathèques de Gonesse,

**Considérant** que cette exposition intitulée « Couleurs ! » aura lieu à la Médiathèque de Coulanges et la Médiathèque George Sand et sera ouverte au public, du mardi 14 mars au samedi 08 avril 2023.

**DECIDE**

- **De signer** avec l'illustratrice Madame Delphine Chedru sise Atelier la Piscine, 36 boulevard de la Bastille, 75012 Paris, la convention jointe à la présente décision ;
- **De lui régler** la somme de 1 600 € (TVA non applicable) ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget 2023.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 24 février 2023.

**Pour le Maire et par délégation  
La Maire Adjointe déléguée à l'Education  
et à la Réussite Scolaire,**



**Malika CAUMONT**



Le Maire soussigné, ATTESTE  
que le présent acte a été reçu en  
Sous-Préfecture, le :

02 MARS 2023

Mis en ligne, le :

02 MARS 2023

*Pour le Maire et par délégation*  
*Le Directeur Général des Services*  
**La Directrice Générale des Services**

Corine TAILLER

*Vincent BRYCHE*

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire**

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec l'illustratrice Madame Delphine Chedru d'une convention

Objet de l'acte : de mise à disposition d'une exposition intitulée « Couleurs ! », dans le cadre du Festival « Livre comme l'air » du 14 mars au 8 avril 2023, au sein des médiathèques de Gonesse.

.....  
Date de décision: **24/02/2023**

Date de réception de l'accusé **02/03/2023**

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : **2023DECISION60**

Identifiant unique de l'acte : **095-219502770-20230224-2023DECISION60-AI**

.....  
Nature de l'acte : **Arrêtés individuels**

Matières de l'acte : **9 .1**

**Autres domaines de compétences**

**Autres domaines de compétences des communes**

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

.....  
Nom du fichier : **Décision 60.pdf ( 99\_AI-095-219502770-20230224-2023DECISION60-AI-1-1\_1.pdf )**